

Procès verbal du conseil d'école du premier trimestre 2014/2015
ECOLE MATERNELLE DE POMPIGNAC Mardi 4 novembre 2014

Personnes présentes :

Enseignantes : COSMAR Aude, GIANNI Isabelle, BOSQ Nathalie, TREGUIER Delphine.

ATSEM : Christelle PERRY.

Représentants des parents d'élèves :

Liste indépendante : Mme DUC DODON, Mme CORNAC, Mme ROCARD.

FCPE : Mme LINAS, M MULLER (suppléant).

Mairie : Mme IMMER.

Excusées : Mme LAFARGUE Emilie (enseignante), Mme LAMBERT (DDEN).

1- Conseil d'école, résultat des élections

Les élections se sont tenues le vendredi 10 octobre 2014, le taux de participation était de 61,58 % . Deux listes étaient en lisse, l'une au titre de la FCPE a obtenu 1 siège, l'autre liste indépendante a obtenu 3 sièges.

2- Personnel

Enseignantes : Mme COSMAR (directrice, PS), Mme GIANNI (PS-MS), Mme TREGUIER (MS-GS), Mme BOSQ (GS), Mme LAFARGUE (PS le jeudi et un mercredi sur 4, MS-GS le vendredi).

Congé maternité Mme Cosmar : du 22 janvier au 13 mai 2015.

ATSEM : Christelle Perry (PS), Annie Rabechault (PS-MS), Maryse Pradeau (MS-GS), Aurélie Acheriteguy (GS).

3- Rentrée 2014 et prévision des effectifs pour la rentrée 2015

L'école comptabilise actuellement 105 élèves. Les effectifs sont ainsi répartis : PS (25), PS-MS (26 : 10 PS et 16 MS), MS-GS (27 : 17 MS et 10 GS), GS (27).

Afin de faciliter l'intégration des petits, leur rentrée s'est faite de manière échelonnée. Dans la classe de PS, la moitié des élèves est rentrée à 8h45 et l'autre moitié à 9h45. Dans la classe de PS-MS, les MS sont rentrés à 8h45 et les PS à 9h45. Dans ce même souci d'intégration, les enseignantes ont fait le choix de décaler les horaires des récréations des petits pendant la première semaine d'école.

Prévision des effectifs rentrée 2015-2016: 24 Petits, 35 Moyens, 33 Grands. Total de 92 élèves. Cette prévision ne prend pas en compte les nouveaux arrivants susceptibles d'arriver en cours d'année et les départs éventuels.

4- Règlement intérieur.

Les modifications ont été apportées sur les horaires. Le règlement est voté à l'unanimité.

5- Locaux scolaires et sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 25 septembre 2014. L'évacuation totale des locaux s'est opérée dans les temps (2min37). Une remarque a été faite concernant la lourdeur des portes et la nécessité d'installer des loquets. Mme Immer doit se renseigner sur la possibilité d'installer ce système. De plus, le verrou de la porte de secours de la classe de Mme Tréguier n'est pas encore installé. Mme Immer indique que la commission de sécurité est informée mais cela ne serait pas indispensable.

Le PPMS a été mis à jour le 11 septembre 2014, il a été donné au personnel de l'école, à la mairie et à l'inspection.

Travaux et équipements :

Barres aimantées : l'équipement a été fait cet été dans les classes de Mme Cosmar et Mme Gianni. Il reste à finir d'équiper les classes de Mme Treguier et Mme Bosq. Mme Immer indique qu'un personnel municipal s'en occupera rapidement.

Affichage dans les couloirs : l'équipe enseignante a demandé l'année précédente la mise en place d'un système permettant l'accrochage des productions plastiques des enfants dans les couloirs. L'équipe souhaiterait savoir où en est cette réflexion. Mme Immer indique que des barres ont été commandées mais ne conviennent pas. Une nouvelle demande de la mairie a été faite pour des barres aimantées flexibles. Les parents d'élèves soulignent l'importance d'afficher les productions des enfants pour créer un moment de partage et d'échange. Dans l'attente, Mme Immer autorise l'affichage sur les vitres mais pas sur les murs et les placards. L'équipe enseignante remarque que des informations pour les TAP sont affichées sur les murs, Mme Immer indique qu'il a été demandé aux intervenants de les enlever.

Cour de récréation : l'équipe enseignante renouvelle sa demande de fermer le local à vélos par mesure de sécurité (zone difficile à surveiller, dangerosité des cailloux, présence d'excréments d'animaux dans les cailloux). Les architectes ont été informés par la mairie. Dans l'attente, Mme Immer doit demander pour accrocher une corde délimitant la zone.

L'équipe enseignante redemande l'installation d'une poubelle. Mme Immer indique que deux poubelles ont été commandées (cour de récréation, entrée de l'école).

L'équipe enseignante remarque de nouveau la présence importante de flaques d'eau sous le préau par jour de pluie. Mme Immer doit venir voir car les architectes demandent des photographies.

Sonnerie : la demande a été faite à la rentrée de mettre à jour les horaires de la sonnerie avec les nouveaux horaires de l'école, ce changement a été fait pendant les vacances de la Toussaint mais un décalage de 5 minutes est observé. Mme Immer indique que le changement sera effectué.

Sanitaires : l'équipe enseignante informe que des fuites sont récurrentes et une mauvaise odeur est toujours présente du côté des classes jaune et bleue. Mme Immer indique que les odeurs proviennent d'un tuyau d'un WC dont la réparation est prévue par l'entreprise.

Salle de motricité : un nouveau sol a été posé empêchant le port de chaussures. Des chaussons ont donc été demandés aux parents, l'équipe redemande aux parents de bien vouloir mettre des chaussures à scratch aux enfants pour éviter de perdre du temps sur les activités.

L'équipe enseignante a également demandé début septembre si la salle de motricité était utilisée le mercredi après-midi afin de pouvoir installer des parcours de motricité du mercredi au jeudi. Mme Immer répond que des associations sont présentes le mercredi après-midi. Les enseignantes demandent si la salle est disponible un soir pour l'installation de ces parcours. Mme Immer doit se renseigner.

De plus, les tapis de motricité ne sont pas présents dans la salle car ils sont utilisés pour le judo. L'équipe enseignante réitère sa demande que les tapis soient remis dans la salle après les TAP. Mme Immer doit demander aux intervenants de les remettre dans la salle de motricité après utilisation.

Porte d'entrée : le système de déverrouillage automatique a été mis en place. Le problème est que les parents bloquent la porte avec le loquet empêchant le verrouillage automatique et obligeant la directrice à quitter sa classe pour la fermer. Nous demandons donc aux parents de ne pas bloquer cette porte et de bien vouloir la refermer derrière eux. Un mot sera passé dans les cahiers à ce sujet.

Fermeture des locaux : les enseignantes seront vigilantes sur la fermeture de leur classe et de leur porte de récréation. Cependant, elles ne peuvent être tenues pour responsable dans la mesure où d'autres personnes interviennent après la classe. Mme Immer approuve cette information.

TAP : les enseignantes demandent à être tenues informées de l'utilisation des locaux (salles de classe). Mme Immer indique que la mairie fera passer aux enseignantes un planning d'occupation des salles.

Clé salle de judo : la clé que nous avons ne fonctionne plus, nous l'avons signalé à la mairie le 6 octobre. Mme Immer doit se renseigner.

Sécurité trajet bibliothèque : le chemin en caillou n'est plus présent, il est nécessaire de sécuriser rapidement ce trajet. Mme Immer indique que le chemin sera refait et doit se renseigner sur la possibilité de marquer un passage piéton.

6- Actions pédagogiques

Projet d'école : le projet d'école est défini sur la période 2011/2015. L'intitulé est « Bien dans son corps, bien dans sa tête ». Quatre axes culturels sont abordés : musique, danse, littérature de jeunesse, arts visuels.

Ateliers Montessori : cette année, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place des ateliers spécifiques le mercredi matin.

Ces ateliers débuteront mercredi 5 novembre. Il y aura 8 groupes d'enfants mélangeant PS, MS, GS.

Ateliers enseignantes d'apprentissage : motricité fine, repérage dans l'espace, prélecture, formes/grandeurs/couleurs.

Ateliers Atsem de découverte (préparés par les enseignantes et sous la responsabilité des enseignantes) : cuisine, arts plastiques, déguisement/marionnettes, jeux de société.

Les 6 classes de l'école seront utilisées de même que les dortoirs. Les groupes avec les Atsem seront sous la responsabilité des enseignantes. Les portes des classes et des dortoirs seront laissées ouvertes pour la surveillance.

Projets pédagogiques, sorties, fêtes scolaires :

- 13 et 14 octobre : à l'occasion de la semaine du goût, toutes les classes sont allées au fournil d'Artigues. Nous remercions le boulanger pour son accueil.
- 18 décembre : concert « M le Méchant » au Rocher de Palmer à Cenon.
- Mars/Avril : animation Ouagadougou, spectacle de marionnettes et contes africains.
- 20 mars : carnaval. Les parents d'élèves émettent l'idée de l'organisation d'un défilé hors temps scolaire. Une réunion entre les différents partenaires est à organiser pour envisager cette formule.
- 26 juin : kermesse. Réflexion à engager sur la formule de la kermesse.

7- Finances

a) Coopérative.

Solde au 31 Août : 2239,33 euros. A ce solde seront déduits divers achats pour les classes et le concert de "M le Méchant" (577,50 euros) et créditées les cotisations des parents (977 euros) et les photos de classe (environ 500 euros).

b) Mairie

Transport 10 euros par enfant, Projet 10 euros par enfant, Fournitures 30 euros par enfant.

Début octobre il restait de l'argent sur le budget fournitures (environ 1400 euros). Une commande a été faite le 2 octobre chez Majuscule, cette commande n'a pas été passée par la mairie. Mme Immer répond que les comptes ont été arrêtés par la trésorerie, qu'on ne peut plus passer de commandes. Les enseignantes n'ont pas été averties de ce blocage. La commande demandée est nécessaire pour fonctionner jusqu'aux vacances de Noël. Mme Immer va essayé de faire en sorte que la commande puisse être passée.

La commande d'un meuble pour les ateliers Montessori et de meubles supplémentaires pour la classe de Mme Gianni a aussi été faite en octobre, les enseignantes indiquent que ces commandes sont à prendre en compte dans le budget investissement.

L'équipe enseignante souhaiterait savoir si les cartouches d'encre pour les imprimantes des enseignantes peuvent être incluses dans le budget fournitures. Mme Immer demande de fournir à la mairie les références pour une éventuelle commande groupée de cartouches.

Budget investissement : les demandes formulées l'année précédente ont été reçues.

Projet informatique. Un projet a été fait il y a 4 ans en commun avec l'école élémentaire pour un équipement en classes mobiles (projet donné sans suite). L'année dernière, l'ouverture de la nouvelle école a impliqué un nouveau projet pour équiper l'école maternelle. M. Boudic, conseiller pédagogique TICE, est venu en concertation avec les enseignantes pour aider à élaborer ce projet. Celui-ci est en cours de finalisation et prévoit un équipement en tablettes numériques. Nous demandons à la mairie s'il y aura des subventions accordées pour cet équipement. Mme Immer indique que la mairie va faire le maximum.

8- Les APC et l'aide aux enfants en difficulté.

Les APC

-Septembre : à destination des Petites Sections pour un accompagnement à la cantine.

-Octobre : GS en lien avec le projet d'école, projet de création d'un abécédaire et travail en écriture.

Se pose de nouveau le problème de l'éveil musical qui a lieu en même temps que les APC. Mme Immer indique que la mairie a demandé à l'intervenante de proposer les activités à la sortie des classes mais elle n'est pas disponible.

La psychologue scolaire

Mme Charru, psychologue scolaire, est remplacée par Mme Giraudeau. Elle interviendra en observation dans les classes à la demande des enseignantes et si besoin les parents peuvent aussi prendre contact avec elle.

9 – Questions des parents d'élèves.

Questions à destination de l'équipe enseignante

Comment se passe le choix des livres des enfants à la bibliothèque municipale ? Les enfants reprennent souvent les mêmes et il arrive que certains ne soient pas adaptés à leur âge. Les enfants ont seulement accès au rayon littérature de jeunesse dont les bacs sont triés par les bibliothécaires. Si un problème se pose, les enseignantes demandent aux parents de le signaler.

La FCPE remet aux coopératives scolaires les fonds récoltés lors des manifestations. A quoi servent ces fonds ? Financement des sorties scolaires, achats pour les classes. Avez-vous besoin de fonds ? Pour quels projets ? Pas de besoin urgent, les projets de l'année ont les fonds nécessaires.

Comment sont gérés les problèmes d'allergie ou d'intolérance alimentaire lors des goûters d'anniversaire ? En cas d'allergie, l'enfant ne prend pas le goûter proposé. Des solutions avec les familles sont envisagées individuellement.

Nous nous interrogeons sur la présence récurrente de bonbons à l'école. Y-a-t-il eu une réflexion autour de ce thème, notamment dans le cadre du projet d'école ? Les bonbons sont uniquement donnés lors des goûters d'anniversaire ou occasionnellement. Il est demandé d'éviter les poches de bonbons individuelles.

Questions à destination de la municipalité

Serait-il possible d'alléger les documents dans les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire ? D'avoir éventuellement les dossiers 15 jours avant la fin de l'année ? Une transmission des infos entre la mairie et l'école éviterait aux parents de remplir plusieurs fois les mêmes papiers. Cette année, avec la réforme il a été difficile de fournir les documents à l'avance. Les années suivantes, la mairie essaiera de les fournir plus tôt. Pour les attestations d'assurance scolaire, il est possible d'effectuer des copies entre mairie et école.

Problème de confusion des couleurs de groupes pour les petits entre les groupes de l'école et les TAP : serait-il possible de remplacer les codes couleurs des TAP par des codes visuels ? Possibilité éventuelle de mettre des images ou les photos des intervenants en fonction des activités mais les TAP changeant à chaque période cela demanderait de changer les colliers ce qui est long à préparer. La réflexion est engagée et sera soumise aux intervenants.

Serait-il possible d'envisager le système de contrôle d'identité des personnes qui récupèrent les enfants ? Le personnel dispose d'une liste de personnes autorisées à venir chercher l'enfant, si le personnel ne connaît pas la personne, il est demandé de présenter la carte d'identité.

La mairie prévoit-elle une réunion en ce qui concerne les TAP ? Une réunion sera organisée. Mme Immer remarque que l'enquête sur les TAP diffusée par l'association de la liste indépendante de parents d'élèves aurait dû être soumise à la mairie avant diffusion. Mme Immer souligne que cela met également les enseignantes dans une situation délicate. Les parents d'élèves reconnaissent leur maladresse. Ce sujet sera abordé lors de la réunion sur les TAP.

Est-il envisageable de créer deux formules de facturation pour les TAP jusqu'à 17h et pour l'accueil périscolaire au-delà de 17h ? Le tarif est le même pour tous jusqu'à 17h (tarif TAP), puis un autre tarif est appliqué après 17h avec la présence du goûter (tarif périscolaire).

La demi-heure de fin de journée supprimée cette année gêne plusieurs familles. Serait-il possible de rediscuter de ces horaires ? Peu d'enfants entre 18h30 à 19h.

Pour les TAP et l'éveil musical, serait-il possible d'avoir une brève présentation du contenu de chaque activité ainsi que des intervenants ? La mairie est d'accord pour faire un petit résumé des activités, de présenter l'idée générale de l'activité proposée en TAP.

Il nous a été rapporté qu'un enfant posant des problèmes de discipline dans le cadre des TAP avait été renvoyé vers l'accueil périscolaire. L'enfant ne posait pas de problème de discipline, mais était très triste et inconsolable par les intervenants des TAP. L'enfant a donc été conduit au périscolaire où il a retrouvé des adultes référents qui l'ont apaisé.

Le transport au centre de loisirs qui a posé problème à la rentrée, a-t-il été réglé ? Quelles solutions peuvent être envisagées pour les parents qui souhaitent récupérer leur enfant avant 17h ? Le problème du bus a été résolu après intervention de la mairie, la CDC a accepté de mettre un nouveau bus à la disposition des enfants de Pompignac. La mairie a aussi fait des demandes pour que les parents puissent récupérer leur enfant avant 17h mais le centre de loisirs refuse.

PAI : Quel protocole de communication est appliqué ? Pour les PAI Asthme, il n'existe plus de présentation de protocoles par le médecin scolaire. Le protocole est seulement envoyé au médecin scolaire pour validation et ensuite transmis à l'ensemble des partenaires. Pour les autres allergies, une réunion est organisée en présence des parents, de la directrice, de l'enseignante, du médecin scolaire et d'un représentant de la mairie. Chaque représentant transmet ensuite les informations à son équipe.

Accès par le chemin des écoliers : est-il prévu un nouveau revêtement pour le sol ? Une solution est à l'étude : la possibilité de casser la butte pour que la descente soit plus douce est envisagée.

Ouverture du bâtiment à des activités extérieures (danse, musique) : pour des raisons de sécurité, ne serait-il pas judicieux que les intervenants accueillent les enfants dès l'entrée du bâtiment, alors qu'actuellement de nombreux stationnent dans le hall. Mme Immer est d'accord sur ce sujet, la réflexion est engagée et à discuter avec les intervenants.

Parking à vélo : est-il prévu d'installer des râteliers ? Cela a été commandé par la mairie.

Cantine : des aménagements sont-ils prévus pour limiter les nuisances sonores ? Cela ne pose plus de problème majeur car les horaires de service sont cette année décalés. Les maternelles mangent à 12h, alors que les élémentaires arrivent vers 12h30.

Prochain conseil d'école : lundi 9 mars à 17h30.

La directrice

La secrétaire de séance

Aude COSMAR

Delphine TREGUIER